



LES MODIFICATIONS AUX PROGICIELS – UNE MAUVAISE HABITUDE TRÈS COÛTEUSE

par Jean-François Desroches

Dans l'univers des progiciels, il n'y a pas de meilleure saveur que la vanille : en d'autres termes, les modifications aux progiciels laissent souvent une saveur amère.

Il est de loin préférable d'adopter les processus d'affaires supportés par les progiciels que de les modifier afin de les adapter à votre organisation. Ces modifications sont coûteuses à développer et à entretenir par la suite. De plus, elles sont des facteurs de risque majeurs pour un projet d'implantation. Le développement d'une application est complexe et coûteux, et ne devrait jamais être entrepris à la légère sans qu'une analyse de coûts et de bénéfices complète n'ait été effectuée.

Lorsque le moment viendra de passer à la prochaine version du progiciel, les modifications apportées au progiciel devront être revues et adaptées afin de s'intégrer à la nouvelle version. C'est une opération coûteuse qui allongera l'échéancier du projet de migration. Il est fort possible que l'équipe de projet qui a initialement développé la modification ne soit plus disponible et que l'on ne retrouve plus la documentation.

Il se produit également des cas où les modifications au progiciel sont tellement importantes que le fabricant ne peut plus honorer le contrat de support de son produit.

Avant de modifier un progiciel, il est essentiel de bien comprendre tous les coûts liés au développement, à l'entretien, au support, et éventuellement à la migration des modifications souhaitées. Une analyse des bénéfices apportés par la modification devra également être produite.

Avant de procéder au développement d'une modification, informez-vous auprès du fabricant de la possibilité que la fonctionnalité en question puisse être livrée dans la prochaine version du progiciel. Considérez la possibilité de faire développer cette modification par le fabricant du progiciel au lieu de le faire vous-même et demandez-lui combien il vous en coûterait pour supporter cette modification une fois celle-ci mise en production. Si vous décidez de développer vous-même cette modification, informez-vous auprès du fabricant de la meilleure façon de procéder et demandez-lui de revoir votre design.

Les modifications étaient monnaie courante, il y a 20 ans, lorsque les progiciels offraient moins de fonctionnalités et qu'ils étaient moins complexes. De nos jours, ces progiciels ont beaucoup évolué et supportent généralement les pratiques d'affaires les plus répandues et reconnues.

Certains éléments, tels que les interfaces, les programmes de conversion de données et les rapports, ne sont pas considérés comme étant des modifications au progiciel. Les interfaces sont souvent essentielles pour pouvoir intégrer le progiciel aux autres applications qui supportent une organisation ; il n'en reste pas moins qu'elles sont coûteuses à développer et à tester

En dernier recours, il est possible de développer une extension à un progiciel sans risquer d'en compromettre l'intégrité. Une extension ajoute de la fonctionnalité sans modifier le progiciel. En premier lieu, il ne faudra en aucun cas créer directement des enregistrements dans la base de données du progiciel ; s'il est nécessaire de créer des enregistrements, il faudra le faire en utilisant les interfaces fournies par le fabricant

N'oubliez pas de bien documenter toutes les modifications, extensions, interfaces, ou tout travail de développement entourant un progiciel, afin de pouvoir les supporter en production et les faire migrer à la prochaine version du progiciel.

Avant de développer une modification à un progiciel, rappelez-vous que vous en avez sûrement acheté un parce que vous ne vouliez pas faire du développement, vous souhaitez pouvoir passer facilement aux nouvelles versions et profiter des meilleures pratiques d'affaires offertes par un progiciel.

*Jean-François Desroches est directeur de programme chez PlanAxiON Solutions.
On peut le joindre à jean-francois.desroches@planaxion.com.*